Image not found or type unknown

Utilisation d'enregistrement informatique à l'insu du salarié

Par **Snag**, le **25/09/2011** à **21:13**

Bonjour,

Un fichier soit disant compromettant a été imprimé sur une imprimante du réseau de mon entreprise à partir de ma session protégée par mot de passe. Mot de passe de 5 lettres minuscules que je possédé depuis des années et qui a peu être été vu à mon insu.

je ne suis ni l'auteur de ce fichier, ni la personne qui a lancé l'impression.

On m'apporte le preuve par un document informatique (donc enregistrement des faits et geste des actions faites sur les ordinateurs) que l'impression a étés lancée depuis ma session.

De par la loi informatique et liberté, le fait d'avoir cette enregistrement alors que les employés ne savaient pas que ce type d'action était possible est il légale et ne représente t il pas une atteinte à la vie privée.

De plus y a t il négligence de ma part de :
- ne pas avoir eut un mot de passe plus complexe,
- changé plus régulièrement de mot de passe(le système informatique ne nous l'impose pas),
- de ne pas avoir verrouiller mon poste des que je m'absence ou lieu d'attendre le délai de X minutes définit par les informaticiens?

Par avance, merci pour votre réponse.

Cordialement,

Jérôme

Par **P.M.**, le **25/09/2011** à **21:59**

Bonjour,
Vous aviez déjà abordé cette affaire dans ce sujet
Le fait qu'un enregistrement existe concernant les différentes opérations informatiques ne semble pas entrer dans la surveillance du salarié dont il doit être formellement informé...
Pour l'instant, on ne connaît pas la suite donnée par l'employeur à cela et s'il y a eu sanction

qui devrait être motivée, il est difficile dans ces conditions de la contester...

Par **Snag**, le **25/09/2011** à **23:43**

Merci pour votre réponse.

Cordialement,

Par **Domil**, le **26/09/2011** à **02:31**

[citation]On m'apporte le preuve par un document informatique (donc enregistrement des faits et geste des actions faites sur les ordinateurs) que l'impression a étés lancée depuis ma session.[/citation] non, ce sont vraisemblablement les logs du serveur d'impression et du réseau, pas de votre ordi

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés